



COMMUNE DE DAMPIERRE-SUR-SALON

Conseil Municipal du Lundi 11 Mars 2024

Listes des délibérations

L'an deux mille vingt-quatre, le onze mars à dix-huit heures et trente minutes, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de DAMPIERRE-SUR-SALON.

Date de la convocation : 04/03/2024

Nombre de membres en exercice	15
Nombre de membres présents	12
Nombre de pouvoirs	3

Président de séance : Régis VILLENEUVE, Maire.

Présents : Régis VILLENEUVE, Sophie BREVET, Frédéric BLANDIN, Jennifer VASSENET, Yves GENIN, Pascale MONNIER, Aurélie KLEINE, Julien MARTIN, Angéline LAURENÇOT, Laëticia PUZEL-GOISSET, Antoine GENIN, Yannick GUICHARDAN

Absent(s) : Arlette FRANCHEQUIN (excusée), Frédéric MAUCLAIR (excusé), Thierry AUBRY (excusé)

Pouvoir (s) :

Arlette FRANCHEQUIN a donné pouvoir à Régis VILLENEUVE
Frédéric MAUCLAIR a donné pouvoir à Laëticia PUZEL-GOISSET
Thierry AUBRY a donné pouvoir à Sophie BREVET

Sophie BREVET a été nommée secrétaire de séance.

Délibérations votées par le conseil municipal :

Définition des zones d'accélération pour les énergies renouvelables	UNANIMITÉ
Autorisation à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement (dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent)	UNANIMITÉ
Instauration d'une servitude de passage entre la commune et un terrain privé	UNANIMITÉ
Extension de l'installation communale d'éclairage public rue du Désert (D9572)	UNANIMITÉ
Dénomination du chemin commençant de la RD70 et se terminant sur le chemin dit « des orgevaux »	UNANIMITÉ
Modification de la longueur de voirie communale	UNANIMITÉ
Révision du montant des indemnités attribuées aux élus	2 CONTRE / 1 ABSTENTION / 12 POUR

Liste des délibérations affichée à la mairie et publiée sur le site internet de la commune de Dampierre-sur-Salon